



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-108820>

Département(s) de publication : **37**

Annonce n° **24-108820**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de réactifs et consommables de culture cellulaire de marque PROTEINTECH pour la fabrication de médicaments de thérapie innovante dans le cadre de projets client du site EFS de l'Atlantic Bio GMP (ABG) à Saint-Herblain

Description : Fourniture de réactifs et consommables de culture cellulaire de marque PROTEINTECH pour la fabrication de médicaments de thérapie innovante dans le cadre de projets client du site EFS de l'Atlantic Bio GMP (ABG) à Saint-Herblain

Identifiant de la procédure : d154d5e1-5453-4b70-a315-17e745fc4e53

Type de procédure : Négociée sans mise en concurrence préalable

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696500 Réactifs de laboratoire

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu de livraison : Les fournitures sont à livrer sur le site suivant : Saint Herblain : Atlantic Bio GMP (ABG), Centre Bio Ouest Laënnec, 2 Rue Aronnax, CS 50 051, 44801 Saint-Herblain Cedex

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La consultation était engagée sous la forme d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence, conformément à l'article L.2122-1 et à l'article R.2122-3 2° du code de la commande publique. Le recours à l'article R.2122-3 2° du code de la commande publique se justifie pour la raison suivante : Les références du présent marché sont imposées dans le cadre des conventions suivantes signées entre les clients et l'ABG : - Projet Treefrog signé avec le client Treefrog Therapeutics Chacune de ces matières premières est considérée comme non substituable par le donneur d'ordre (clients de l'ABG) afin de garantir l'atteinte des spécifications prédéfinies par ce dernier et garantir la qualité des médicaments ainsi produits selon le procédé de fabrication qui a été transféré à l'EFS par le donneur d'ordre. L'accord-cadre issu de la présente consultation constitue un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande, conformément à l'article L.2125-1 1° ainsi qu'aux articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Cet accord-cadre est mono-attributaire. L'accord-cadre est conclu avec un engagement minimum et maximum (article 2162-4 1° du code de la commande publique) comme suit : • Montant minimum pour 48 mois : 60 000Euros HT • Montant maximum pour 48 mois : 360 000Euros HT L'accord-cadre public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 48 mois.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de réactifs et consommables de culture cellulaire de marque PROTEINTECH pour la fabrication de médicaments de thérapie innovante dans le cadre de projets client du site EFS de l'Atlantic Bio GMP (ABG) à Saint-Herblain

Description : Fourniture de réactifs et consommables de culture cellulaire de marque PROTEINTECH pour la fabrication de médicaments de thérapie innovante dans le cadre de projets client du site EFS de l'Atlantic Bio GMP (ABG) à Saint-Herblain

Identifiant interne : 23B24015

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696500 Réactifs de laboratoire

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 180,419.4 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public issu de la présente consultation constitue un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande, conformément à l'article L.2125-1 1° ainsi qu'aux articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Cet accord-cadre est mono-attributaire. L'accord-cadre est conclu avec un engagement minimum et maximum (article 2162-4 1° du code de la commande publique) comme suit : • Montant minimum pour 48 mois : 60 000Euros HT • Montant maximum pour 48 mois : 360 000Euros HT L'engagement à l'égard du Titulaire porte sur le montant minimum. Le Titulaire est engagé à concurrence du montant maximum. L'accord-cadre a été notifié le 23/09/2024. Son estimation à la notification est de : 176873,97euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Dans la mesure où aucune mise en concurrence n'est effectuée, l'analyse consistera à vérifier que la proposition répond aux attentes sur les aspects techniques et se révèle acceptable sur le plan financier.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 360,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Chromotek GmbH

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre_CHROMOTEK

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23B24015

Titre : Fourniture de réactifs et consommables de culture cellulaire de marque PROTEINTECH pour la fabrication de médicaments de thérapie innovante dans le cadre de projets client du site EFS de l'Atlantic Bio GMP (ABG) à Saint-Herblain

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Numéro d'enregistrement : 428 822 852 02256

Ville : Tours

Code postal : 37206

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Adresse électronique : cpdl.marchespublics@efs.sante.fr

Téléphone : +33 2 47 36 21 00

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 174 500 058 00022

Ville : Orléans

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 2 38 53 85 16

Adresse internet : <http://Orleans.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Chromotek GmbH

Numéro d'enregistrement : 80333B175782

Ville : Planegg-Martinsried

Code postal : 82152

Subdivision pays (NUTS) : München, Kreisfreie Stadt (DE212)

Pays : Allemagne

Adresse électronique : gen-rao-go@nxo.eu

Téléphone : +33 821 201 201

Adresse internet : <https://www.ptglab.com/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0d7325a4-5751-4ea3-a264-e2b157d19190 - 03

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/09/2024 à 12:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/09/2024